

Présentation de l'Exposition

Cette exposition élaborée par le CAUE du Nord (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord) conclut la mise en place d'un premier travail de concertation entre la commune d'Ors et ses habitants. Son ambition est : UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE COMMUNAL.

Cette concertation est soutenue financièrement par la Fondation de France dans le cadre de son mécénat "Environnement" par le biais de son appel à projets 2001 : « Ensemble pour gérer le territoire ».

Sa genèse

Cette expérience de concertation s'inscrit dans le déroulement d'une démarche dynamique engagée depuis plusieurs années avec la commune et différents partenaires et acteurs à l'échelle communale :

1999	Le CAUE réalise, à la demande de la commune, un guide de valorisation du cadre de vie.	2001	Dépôt du dossier par la Municipalité d'Ors auprès de la Fondation de France concernant l'appel à projet "Ensemble gérons le Territoire".
2000	Le Conseil Général complète ce guide en rédigeant un cahier des charges pour une étude subventionnée par le Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie.	2002	Deux évènements importants pour la commune remettent en cause le positionnement des élus :
2001	Le bureau d'études (C. Laborde, paysagiste - D. Escherich, architecte et T. Steinauer, écologue) réalise un document qui : • définit une stratégie d'aménagement, • propose des aménagements et un échéancier.		• l'acquisition par la commune de parcelles dans le centre pouvant permettre une nouvelle implantation de l'école, celle d'un lotissement et, peut être, l'implantation d'un terrain de sport. • la libération du camp militaire (parcelle avec bâtiments).
2001	Exposition, diaporama et organisation d'un spectacle : "Toute une histoire", paysages de guerres à Ors avec la compagnie théâtrale - de Commerce et d'Industrie - et le CAUE, traitant du souvenir des deux guerres, du poète Owen et des paysages.	2002	Lancement de l'opération "Ensemble gérons le Territoire d'Ors".

Son contenu :

Cette exposition s'articule en 4 parties qui pourront, à l'avenir, être scindées. Chacune traite d'un thème particulier et rend compte du travail fait en commun.

Partie 1 : Un territoire culturel - elle présente un cadrage restreint de la connaissance historique des environs de Ors. Elle met en évidence la particularité d'un territoire de frontière (le Catésis) où l'homme a utilisé les données naturelles (forêts, rivières, marécages...) pour en faire des obstacles à l'ennemi en temps de guerre et des atouts en temps de paix.

Partie 2 : Ors et la Guerre - elle rappelle un moment particulier de l'histoire de la commune et met en évidence une figure emblématique; le poète anglais Wilfred Owen.

Partie 3 : Les richesses des paysages - elle met en évidence la richesse et la diversité des éléments constitutifs de l'identité locale (paysages, milieux naturels, patrimoine, ...). Reconnaître ces richesses c'est aussi se donner les moyens d'améliorer la qualité du cadre de vie.

Partie 4 : La concertation - elle synthétise l'ensemble des sorties et des séances de travail. Elle met en valeur la vision des habitants et des élus quant au devenir de leur territoire, et qu'ils souhaitent voir figurer au niveau du P.L.U. et des projets d'aménagement.

Remerciements :

Cette exposition n'aurait pu avoir lieu sans le soutien actif de nombreuses institutions et personnes.

Que soient remerciés ici :

- la commune d'Ors et son représentant M. le Maire, M. Jacky Duminy et Mme Anne-Marie Lenglet, secrétaire de Mairie,
- la Fondation de France pour son soutien moral et financier,
- le CAUE du Nord (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) avec A. Rebaï & J-Marc Le Moing pour leur rôle d'animateur.

ainsi qu'aux nombreux habitants, partenaires et représentants d'associations ayant participé aux réunions de concertation (cf. liste dernier panneau):

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement AUE du Nord
Conception et Textes : A. Rebaï et J-M. Le Moing,
Graphisme : C. Grandjacques et S. Ryckeboer,
Photos non légendées



Un territoire culturel

Les destins du Cambrésis et du Hainaut



Extrait de Vlaanderen in oude kaarten, drie eeuwen cartografie p. 41-42

Le village d'Ors et le bois l'Evêque sont situés sur un territoire de 1731 ha qui, depuis la nuit des temps, a toujours été un carrefour, un lieu d'échange et aussi un lieu de conflit. La vallée de la Sambre était une des voies de passage des grandes invasions barbares successives.

Avant son rattachement à la couronne de France, il était tiraillé entre le Comté du Cambrésis (à l'ouest) et celui du Hainaut (à l'est), tous deux vassaux du Saint Empire Romain Germanique, c'est-à-dire sous l'autorité de l'Empereur d'Allemagne.

Ce territoire tant convoité a su s'appuyer à l'est et au sud sur des

“ La carte montre le démantèlement des Etats du Sud suite aux traités d'Utrecht (1713), de Rastat (1714) et d'Avers (1716). Les frontières actuelles furent établies et la paix garantie pour longtemps.”



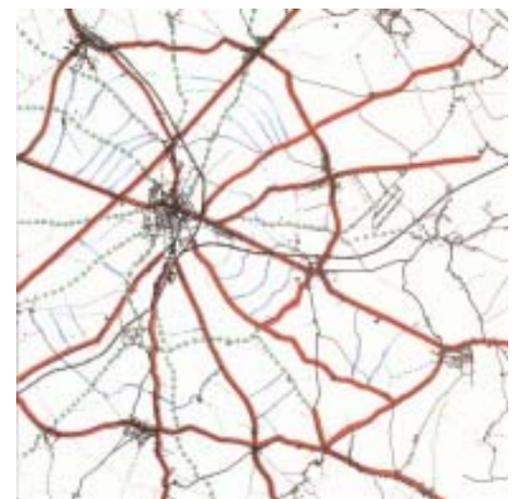
carte tirée de "Point de repère n°1 - histoire - Région Nord Pas de Calais"

Ors, un village du catésis



Vue perspective de la ville forte du Cateau-Cambrésis

Ce sont les évêques de Cambrai qui bâtissent autour de l'an 1000 un puissant château qui allait servir d'amorce à la ville du Cateau-Cambrésis, sa présence a organisé très tôt le territoire environnant.



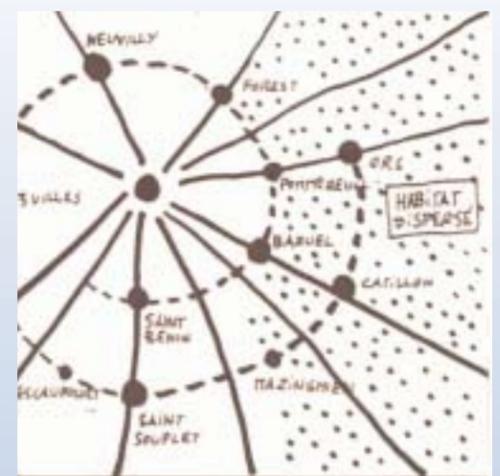
Extrait étude FAN Catésis par D. Delbaere

Formant un “gouvernement” autonome jusqu'à la Révolution, Les environs du Cateau ont été largement structurés en fonction de la desserte, de l'administration de la ville-forte du Cateau et de la défense du territoire du Cambrésis

Le territoire était desservi par un réseau de routes en étoile. La plus ancienne, la chaussée Brunehaut (RD 932), forme avec la route reliant Cambrai à Charleville, l'armature principale de la desserte du

Catésis. Ce réseau étoilé établit des solidarités très fortes entre les diverses communes et la ville centre. Cette infrastructure est complétée par un réseau en spirale comparable à celui de Cambrai. Il relie les communes rurales du Catésis. Elle permettait, entre autre chose, la récolte rationnelle des impôts dans les campagnes.

Ces cartes schématiques présentent le Catésis à l'aube du XVIIIe siècle. La centralité de Le Cateau, alors ville forte, est évidente, elle est confirmée par le réseau radial des routes.

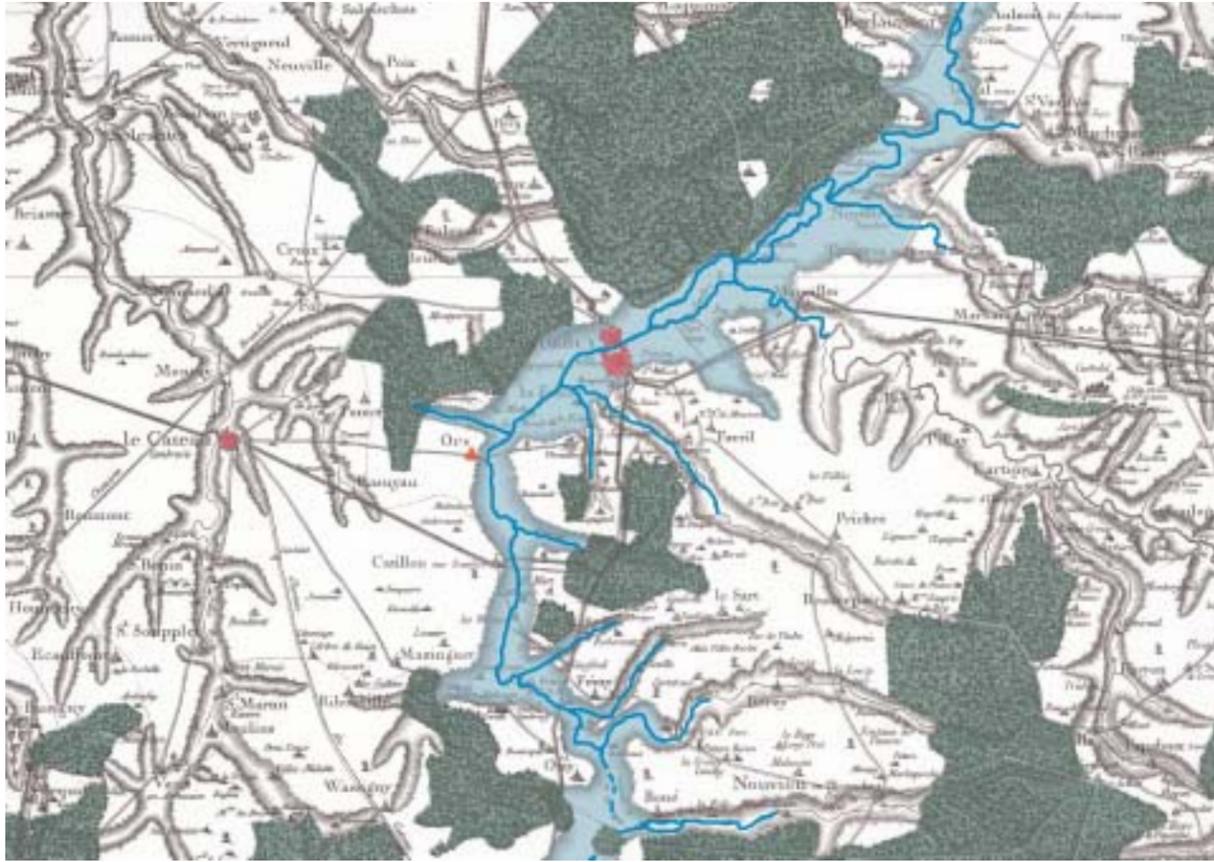


Extrait étude FAN Catésis par D. Delbaere

Des défenses naturelles pour un lieu d'échanges et de conflits

La défense du territoire ne reposait pas seulement sur la présence des fortifications du Cateau-Cambrésis. Le dispositif de protection utilisait judicieusement les éléments naturels et géographiques tels que les forêts et les Marais de la Sambre.

Les forêts : une ressource, un obstacle



Extrait de la carte de Cassini n° 42

La carte du XVIII^e siècle signale deux éléments importants :

Le premier élément montre l'étendue des bois et des forêts. On remarque qu'à cette époque leur étendue est bien plus importante qu'aujourd'hui alors que les grands défrichements ont déjà eu lieu plusieurs siècles auparavant.

Forêt de Mormal, Bois l'Evêque, Haie d'Avesnes, Bois du Toillon, forêt de Nouvion, reliques de ce qui constituaient l'ancienne forêt d'Arrouaise..., formaient avec la vallée de la Sambre un puissant obstacle naturel qui protégeait le territoire du Catésis contre les invasions.

La Sambre: un sillon ample, une frontière

Bien que peu encaissée, la vallée de la Sambre présente par l'ampleur de son lit majeur une nature humide et marécageuse qui en fait un lieu difficilement franchissable.



le deuxième élément important mis en évidence est la vallée de la Sambre. Celle-ci reste aujourd'hui encore une limite naturelle entre, à l'est, la Thiérache secteur avec un relief mouvementé et fortement planté, et à l'ouest, le Cambrésis grand plateau ouvert et nettement moins arboré.

La reproduction de l'image de Croÿ montre que déjà à cette époque, Ors se découvrait depuis la Thiérache comme calé entre l'horizon boisé de la forêt et la rivière Sambre.

De haut en bas, voici d'abord l'agglomération d'Ors, dominée par la haute tour de son église dont nous voyons les abats-son des fenêtres jumelées. A l'avant, deux tourelles sont coiffées en poivrière et reliées par une courtine. Sur la gauche, un bâtiment plus élevé : sans doute le siège de l'échevinage reconstruit en 1600. Nous voyons ensuite la Sambre coulant vers Landrecies, le bois du Toillon, Le Favril et enfin Prishes. (texte extrait de « Albums de Croÿ XXIV Fleuves et rivières I »).

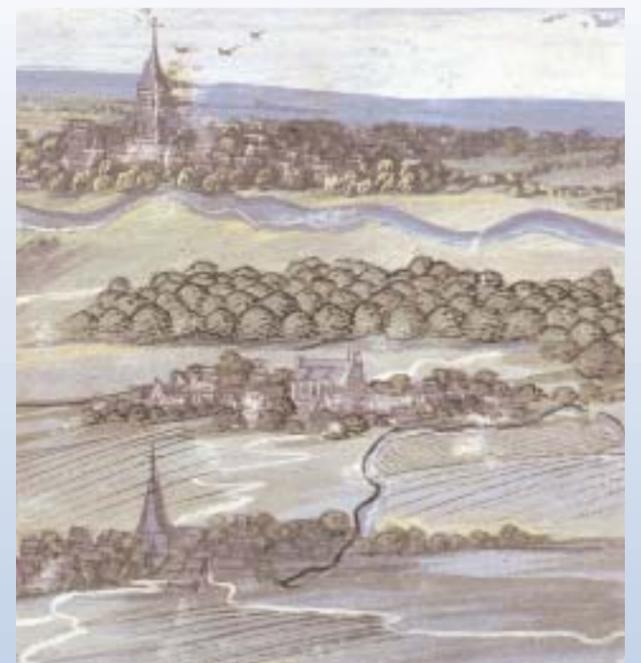


Photo extraite de l'Albums de Croÿ P.82

Des constructions pour fixer la frontière

L'exploitation des caractéristiques de la vallée inondable de la Sambre a donné naissance au cours des temps à des constructions singulières destinées à protéger et maîtriser le territoire. A proximité d'Ors l'ingéniosité humaine s'est exprimée dans la mise en oeuvre de la Motte, dite de la Malmaison, la construction de la ville neuve de Catillon pour pacifier la frontière et la fortification de Landrecies.

La Malmaison : un élément de défense, un site remarquable



Illustration générale

Une motte féodale est un édifice de terre surmonté d'une construction fortifiée attestant du pouvoir des seigneurs nobles au Moyen Âge. Le château à motte est toujours composé d'un monticule artificiel ou naturel retillé, et d'une tour en bois (donjon). Le plus souvent, une enceinte circulaire autour de la motte isole une basse-cour et des fossés remplis d'eau entourent le donjon et les autres bâtiments.



photographie aérienne des traces de l'ancienne motte féodale de la Malmaison

Située à la frontière séparant le Hainaut du Cambésis, la forteresse de la Malmaison, construite le long de la Sambre, sur le territoire d'Ors par le seigneur Archevêque de Cambrai Nicolas de Fontaine en 1255, défendait le Cambésis. Enorme forteresse de 340 m de diamètre, sur la rive gauche de la Sambre. D'après Enguerrand de Monstrelet « c'était un des endroits les plus formidables et les mieux fortifiés, la place non pareille et la mieux édifiée qui fut dans tout le pays à l'environ ».

Extrait de : « Au pays d'Ors tome I »

Landrecies : de la ville forte à la ville durable

Landrecies, ville bastionnée, fut renforcée par Vauban au XVII^e siècle (1680-1692). Lors de menaces, la protection du territoire était assurée par la mise en eau de ses fossés, ce qui modifiait l'écoulement de la Sambre. Ceci avait pour effet de noyer, parfois pendant plusieurs mois, la vallée située en amont et ce, jusqu'au pied d'Ors .



Cette vue est un des témoignages le plus marquant pour la connaissance topographique des anciennes villes et les villages des anciens Pays-Bas espagnols au tournant des XVI^e et XVII^e siècles.

Vue extraite de « Albums de Croÿ XXIV Fleuves et rivières I. »

Ors et la guerre

Les cimetières militaires

Les deux dernières guerres ont laissé des traces dans les mémoires et sur le territoire. Participer à ce devoir de mémoire, c'est une fois de plus révéler des particularités de la commune.



Extrait carte Michelin "Commonwealth War Cemeteries and Memorials"

La densité des cimetières militaires représentée sur cette carte prouve l'intensité des combats que le territoire a connu et subi.

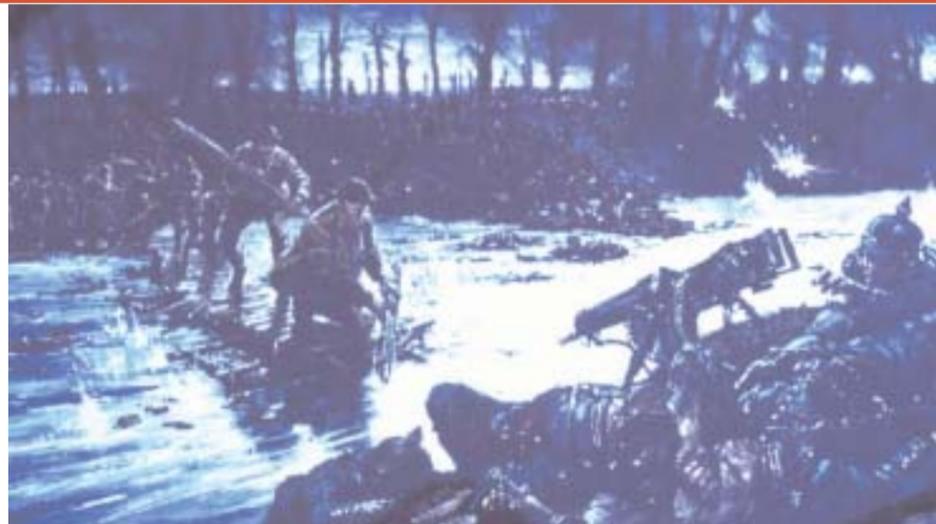
On remarquera que les fronts sont beaucoup plus localisés sur le plateau du Cambrésis que dans l'Avesnois. La vallée de la Sambre forme la limite des zones de combats.

« *Un univers de laideur, ... paysages hideux, ... ; tout est dénaturé, brisé, éclaté ; les morts difformes, ...* ». Ces lignes tirées de l'œuvre de W. Owen illustrent ce qu'ont subi Ors et toutes les communes du Nord pendant les deux guerres. Rien ne fut épargné, ni les hommes, ni les femmes, ni le milieu naturel, ni les paysages, ni les villes, ni les villages.

La bataille du canal de la Sambre 4 novembre 1918

Se remémorer nous informe du malheur de beaucoup et de l'héroïsme de certains.

Cette scène nous donne une idée de ce que les hommes ont enduré pendant cette guerre. Elle ressemble sûrement à la journée du 4 Novembre 1918, jour où le sous-lieutenant Wilfred Owen, à la tête de son peloton, meurt lors du franchissement du canal de la Sambre.



Ce cadre, offert par les Anglais, est visible dans la montée d'escalier de la mairie d'Ors.

1918, un territoire à reconstruire



Carte postale du Fond J Delva montrant le Bois l'Evêque après la guerre 14-18

L'armée allemande pour ses besoins a complètement pillé le Bois l'Evêque. Cette exploitation abusive de la forêt pendant 4 années a été une catastrophe écologique. On dit qu'il faut cent ans pour faire une forêt et il suffit peu de temps pour la détruire.

Si actuellement on peut profiter des différents plaisirs qu'elle nous procure et des profits économiques, c'est grâce aux efforts des hommes.

Après chaque guerre il fallait tout refaire. Planter des arbres et reconstruire les maisons ont été le premier souci des femmes et des hommes; Ors, comme toutes les communes du front, a été, au lendemain de la guerre une commune dévastée. Les photos prises à l'époque témoignent de la violence des combats qui ont eu lieu et les impacts générés. Une lourde tâche attendait les habitants pour redessiner leur territoire.

L'héroïsme d'une Commune

En 1920, considérant les souffrances de tous ordres endurées par les habitants d'Ors pendant la Grande Guerre et en particulier au cours de la bataille de la Sambre, le Ministre de la guerre cita la commune d'Ors à l'ordre de l'Armée en ces termes :



Photo tirée de "Au pays d'Ors. J. Delva" montrant la ruine de l'église d'Ors après son bombardement.

"Commune durement éprouvée au cours de la Grande Guerre de 1914 à 1918, et dont les habitants, malgré les douloureuses épreuves du bombardement, n'ont cessé d'affirmer leurs sentiments de patriotisme et leur foi dans la victoire finale de nos armes".

La Croix de Guerre fut accordée à Ors le 3 Mars 1925.



Photo tirée de la revue l'Illustration montrant l'exode des populations civiles devant l'ennemi.



Photo tirée de "Au pays d'Ors. J. Delva" montrant les dégâts à l'intérieur de l'église d'Ors après le bombardement.

Wilfred Edward Salter Owen et la littérature de la guerre

Il semble normal à Ors de s'associer à l'émergence d'une figure singulière en la personne du poète anglais Owen. La renommée de celui-ci ne fait que croître en Angleterre, soutenue par de nombreuses associations et spécialistes du sujet (ses textes sont depuis peu traduits en français).

Un projet de musée dans la maison forestière où il séjourna est envisagé avec la collaboration des britanniques devant donner encore plus d'écho à cet atout pour la commune.

« [...] Je suppose que je résiste au froid, à la fatigue et au face-à-face avec la mort aussi bien que n'importe qui. Mais pour moi, il y a en prime cette universelle laideur qui envahit tout. Paysages hideux, bruits ignobles, langage ordurier, rien que du sordide, même dans votre propre bouche (car le diable est partout), tout est contre-nature, brisé, détruit ; la décomposition des morts dont les corps impossibles à enterrer restent hors des abris tout le jour et toute la nuit, visions les plus horribles qui puissent concevoir sur cette terre ... ».

Extrait de la lettre de Wilfred Owen à sa mère (Dimanche, 4 février 1917).



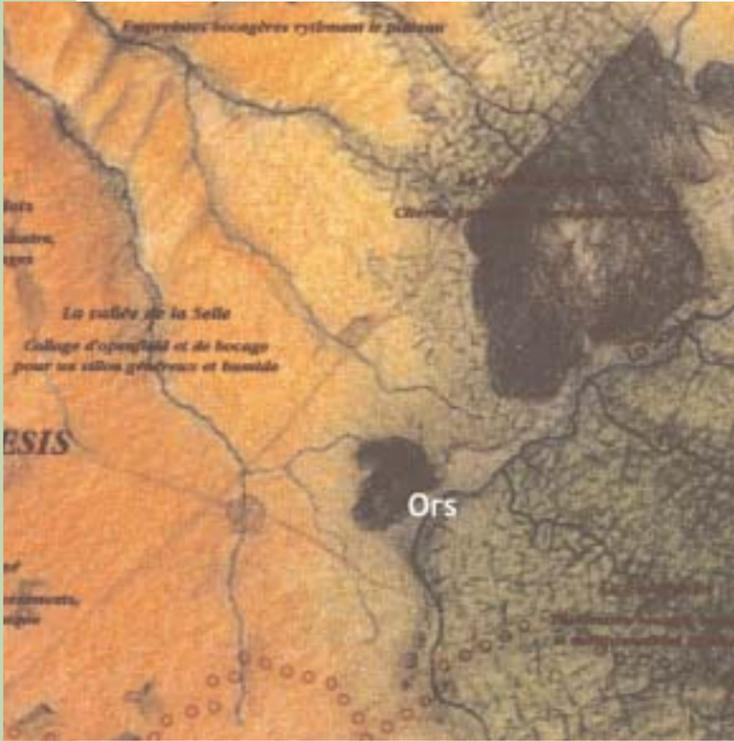
Wilfred Edward Salter Owen est né le 18 Mars 1893 à Plas Wilmot, Ostwestry.

Pendant la première guerre mondiale, il est sous-lieutenant aux Artist's Rifles puis au régiment de Manchester.

Il meurt le 4 Novembre 1918 à Ors, petit village du Nord, à l'âge de 25 ans.

Les richesses des paysages

Un territoire charnière entre Cambrésis et Avesnois



Extrait carte des entités paysagères - CAUE

Cette coupe montre "La plaine large (Sambre) avec des flancs de coteaux importants.

- En zone alluviale, la prairie bocagère dominante est ponctuée par de nombreux étangs et plantations aux abords de la Sambre.

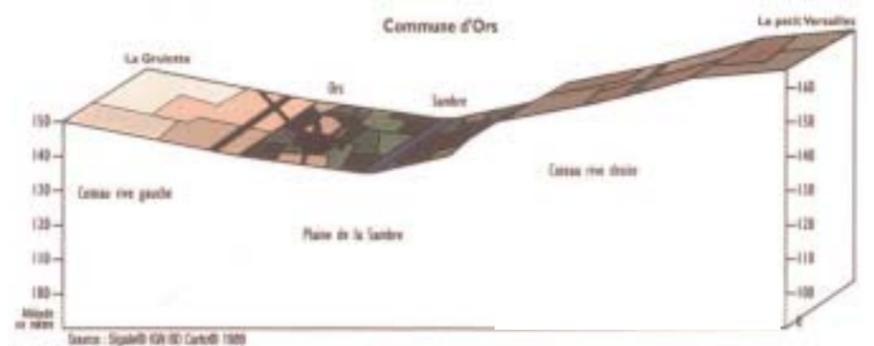
- Sur les coteaux, la culture est bien présente en rive droite de la Sambre, tandis que la rive gauche est couverte en forêt."

(Extrait du Guide technique des paysages "Unité paysagère de la Plaine de la Sambre" Parc Naturel Régional de l'Avesnois).

Au sud de la forêt de Bois l'Evêque, les paysages offrent, sur des distances assez réduites, une succession d'ambiances qui assure, par delà les vallées de la Selle et de la Sambre, la charnière entre deux Pays : l'Avesnois à l'est, paysage fermé avec un horizon boisé où les prairies bocagères et la présence des forêts sont les éléments qui dominent, et le Cambrésis à l'ouest, secteur d'openfield (champs ouverts) dominé par l'agriculture.

Les deux rivières que sont la Selle et la Sambre ont fortement marqué le territoire et sont à l'origine de la diversité et de la richesse du milieu naturel et des paysages.

Son rattachement au périmètre du Parc Naturel Régional de l'Avesnois suffit à résumer la qualité et l'intérêt du milieu naturel et paysager des environs de Ors.



4 entités paysagères



La vallée de la Selle

Un « collage d'openfield et de bocage pour un sillon généreux et humide », elle contraste avec un caractère encore fortement marqué par le végétal et constitue le signal d'entrée dans l'Avesnois.



Le plateau boisé

Une « constellation de petits boisements, sur un relief dynamique », elle est localisée à l'ouest de la Selle et au sud de l'Esnes, le relief se fait plus sensible, de nombreux bois marquent alternativement creux et bosses.



La forêt de Mormal

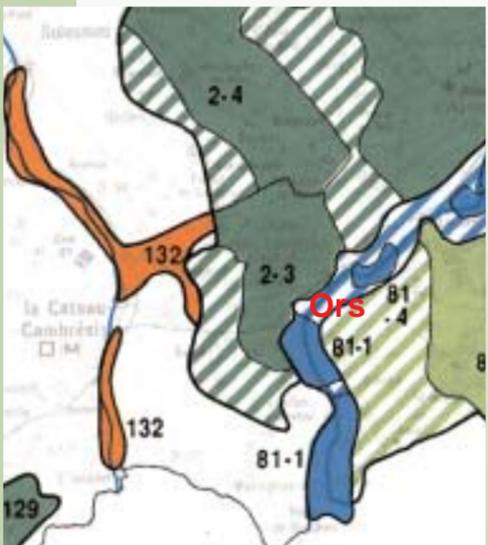
Une « citerne forestière auréolée de vergers », est constituée par un paysage très original. En effet, les hommes, en s'installant en lisière ont créé autour d'elle une véritable ceinture bocagère, plus ou moins épaisse, dominée par les vergers.



La Thiérache

Un « fortissimo bocager, nappant le moutonnement collinaire », pousse jusqu'à la caricature les caractères du bocage, confus, labyrinthique. C'est un paysage dense et resserré où les parcelles étroites et presque systématiquement encore encloses de haies, accueillent arbres isolés et vergers.

la richesse Ecologique, Floristique et Faunistique



Extrait carte ZNIEFF-DIREN NPC

De nombreux documents et études scientifiques attestent la grande richesse naturelle autour d'Ors. C'est le cas de l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.)** qui s'appuie sur la particularité des milieux de vie ainsi que sur la diversité et la rareté de la flore, de la faune et des biotopes.

La totalité de la superficie de la commune d'Ors est concernée par ces zones.

Cette carte fait apparaître deux types de zones :

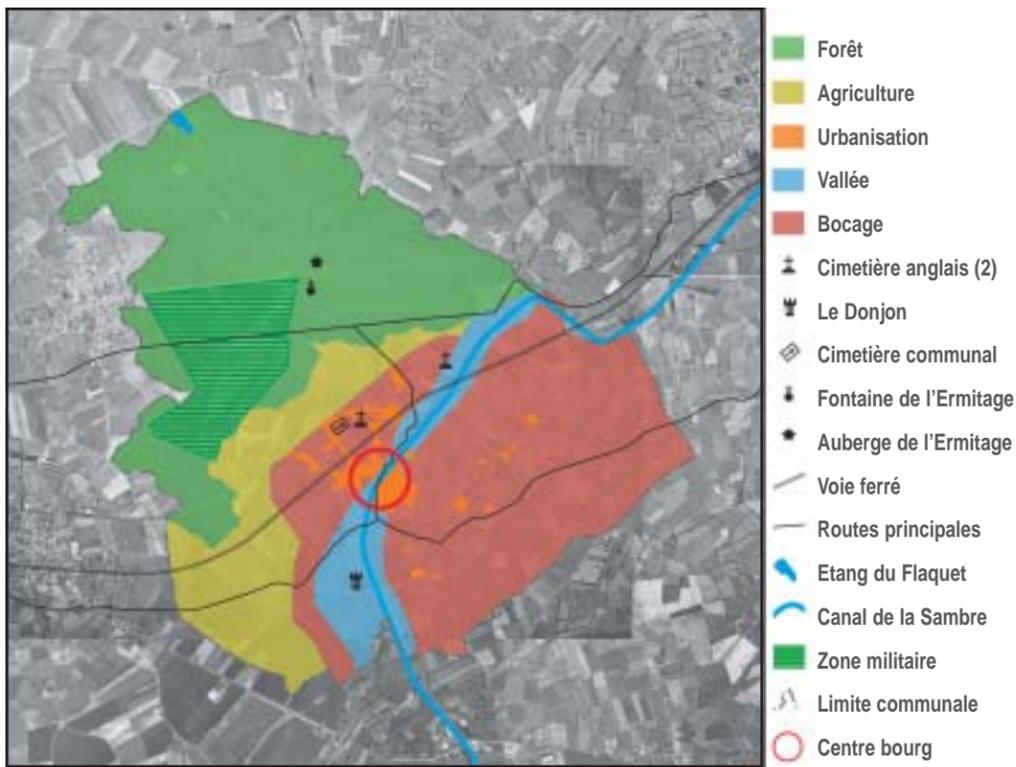
Zones de type I, ou secteur d'intérêt biologique remarquable (à-plat de couleur) correspondent à :

- la Haute vallée de la Sambre (entre le bois de l'Abbaye et Ors),
- la forêt du Bois l'Evêque et ses lisières,
- la Haute vallée de la Selle (en amont de Solesmes).

Zones de type II - ou grands ensembles écologiques (secteurs rayés) correspondent à :

- le complexe écologique de la forêt de Mormal et des zones bocagères associées,
- les prairies humides de Maroilles et de Landrecies

Une commune : des potentialités



Extrait photo aérienne IGN 1994

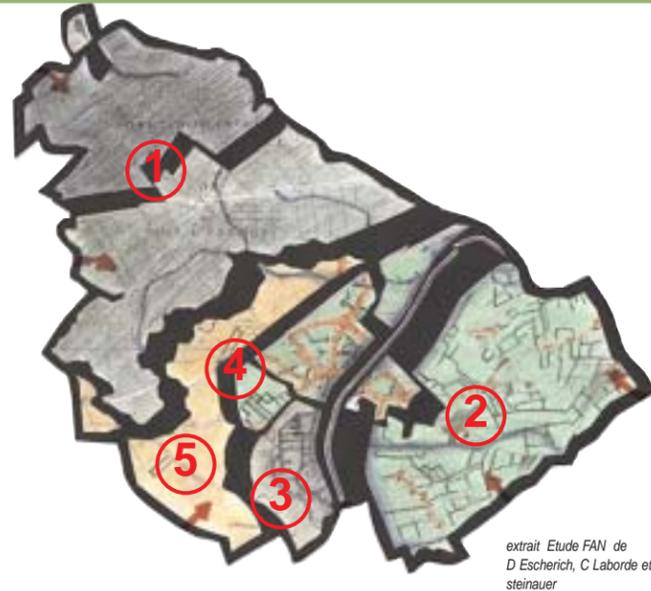
Située entre deux anciennes places fortes, Le Cateau et Landrecies, Ors présente des atouts qui sont intéressants à souligner :

- le centre bourg, bien qu'il soit à l'écart du grand flux routier (RN 43), reste bien accessible,
- une commune charnière entre les paysages ouverts du Cambrésis et les paysages fermés de l'Avesnois,
- un village implanté dans la vallée de la Sambre qui lui confère un caractère rural,
- un patrimoine architectural diversifié, culturel (chapelles, oratoires,...), historique (site de Malmaison, polissoire), deux cimetières militaires,
- le canal de la Sambre, axe qui structure la commune,
- la desserte ferroviaire.

Cet ensemble de potentialités fait d'Ors une commune

La diversité des paysages d'Ors

Unité paysagère de la Plaine de la Sambre: Hormis l'ambiance forestière, toutes les ambiances paysagères d'ors s'inscrivent dans l'unité paysagère de la plaine de la Sambre telle qu'elle a été décrite dans le "Guide technique des paysages" du PNR Avesnois.



1 - L'ambiance forestière

Ce faciès correspond à la forêt domaniale du Bois l'Evêque. Située sur la ligne des partages des eaux, elle occupe 40 % de la commune. La densité des arbres, l'ombre du couvert végétal, la présence de l'eau sous des formes diverses (étang, ruisseaux, sources) confère à cette ambiance une charge évocatrice très forte de mystère.



3 - Les prairies humides

Situé de part et d'autre du canal, ce territoire correspond à la plaine alluviale de la Sambre (lit majeur). Cette prairie est marquée par la présence d'eau et ponctuée de mares et d'étangs de chasse. C'est un territoire de grande valeur phytocénétique et floristique qui abrite des espèces très rares, menacées de disparition.

La reconversion de certaines prairies naturelles par la culture de maïs est de nature à menacer cet environnement de qualité.



4- L'ambiance urbaine

Les secteurs bâtis sont principalement implantés dans l'ambiance bocagère à laquelle ils apportent une variété par leur mode d'urbanisation.

D'une manière un peu caricaturale, la rive gauche présente une organisation du bâti plutôt regroupée, le long des rues menant à la place du village.

La rive droite, quant à elle, est plutôt représentée par des fermes dispersées sur le territoire.



2 - L'ambiance bocagère

Inscrite dans la vallée et débordants sur les versants de la Sambre, cette ambiance est marquée par les prairies bocagères. On distingue deux types de paysages suivant la densité, la forme et la nature des essences des haies qui limitent les parcelles.

Le bocage à mailles serrées se caractérise par un réseau de haies denses et variées (hautes, basses ou mixtes). Le bocage ouvert est caractérisé par de grandes parcelles où les haies sont souvent basses et taillées.



5 - L'ambiance agricole

Morphologiquement cette portion du territoire occupe le haut du versant gauche de la vallée de la Sambre. Elle est située entre le Bois l'Evêque et la voie SNCF. Cette ambiance dominée par l'agriculture offre au promeneur un paysage ouvert avec un horizon boisé.

Des paysages... aux sites remarquables

Ors se distingue, aussi, par ses sites remarquables dont la renommée dépasse largement les limites communales. Parmi ces sites, certains identifient une symbolique particulière.



Les cimetières militaires

Parce qu'ils font partie du paysage depuis plus de 80 ans, parce qu'ils représentent une mémoire des lieux, parce qu'ils symbolisent l'engagement des hommes, parce que ce sont des lieux de recueillement. Ils méritent que notre société leur accorde une attention particulière.



La Malmaison

Construite en 1255 et démantelée en 1429 à la fin de la guerre de cent ans, après la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc le 8 Mai 1429, cette motte féodale fut inscrite à l'Inventaire Supplémentaire (ISMH) le 26 juin 1993. Les fondations de la Malmaison sont considérées par tous les habitants d'Ors, comme un objet précieux de leur patrimoine communal. Ils ont à cœur de le transmettre intact à leurs enfants.

J. Delva in Au pays d'Ors



La fontaine de l'Ermitage

Située à proximité de la chapelle de l'Ermitage, la fontaine est un lieu vénéré depuis les Gaulois. Elle était réputée dans la région pour la guérison des maladies et en particulier des écrouelles (sorte de scrofules).

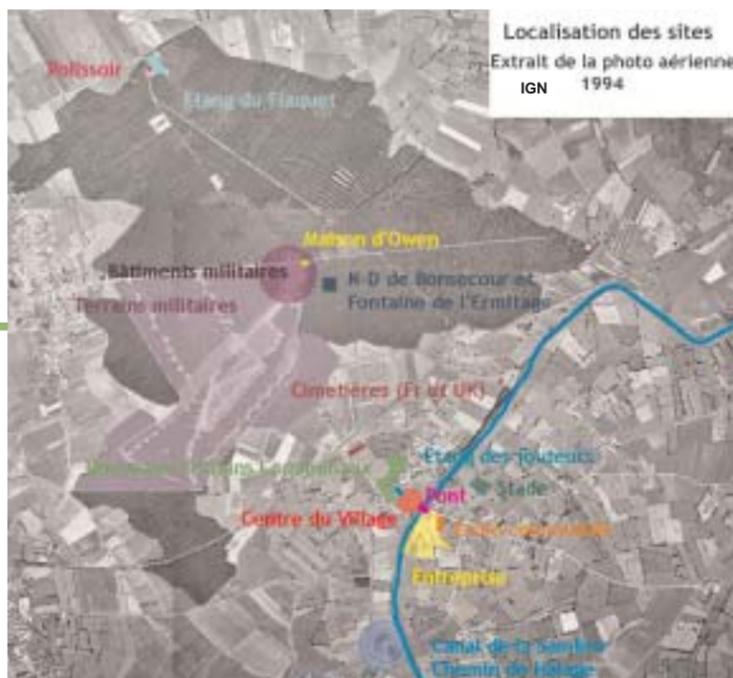


Le Polissoire

L'aiguisoir-polissoire du Flaquet-Briffaut est un gros rognon de grès qui servait à polir les haches de pierre de toute la région. Il y a 4 000 ans environ (néolithique).

J. Delva in Au pays d'Ors

Monument Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1980.



La maison forestière

C'est de la cave de cette maison que le poète anglais Wilfred Owen écrivit sa dernière lettre, le 31 octobre 1918 ; elle s'intitulait : « The smoky cellar the forester's house » (la cave enfumée de la maison forestière).

J. Delva in Au pays d'Ors.

Elle pourrait devenir, à terme, un centre de mémoire européen; c'est le souhait partagé des élus et des Britanniques.



L'étang du Flaquet

Il donne naissance au Riot du Cambrésis qui marquait la frontière et se jette dans la rivière de Richemont, affluent de la Selle.

J. Delva in Au pays d'Ors

C'est un équipement de loisirs prisé pour son cadre naturel par les pêcheurs et les promeneurs..



L'étang des jouteurs

La joute nautique est une particularité à Ors. Elle est pratiquée depuis le moyen-âge. La Société des Jouteurs-Sauveteurs d'Ors existe depuis 1880.

Tous les 15 août, une rencontre est organisée entre les jouteurs de Lobbes (Belgique) et l'équipe d'Ors. En 2001 les séniors et les juniors ont été champions de France.



La chapelle de l'Ermitage

Les fondations de la Chapelle de l'Ermitage sont probablement anciennes. Le lieu était vénéré bien avant par les populations environnantes. Tous les 15 Août une procession est organisée. La messe rassemblait tous les pèlerins d'Ors, du Pommereuil, de Fontaine-au-Bois et de Bazuel.

J. Delva in Au pays d'Ors

La concertation

La concertation, qu'est ce que c'est ?

“Une concertation est une politique de consultation des personnes intéressées par une décision avant que celle-ci ne soit prise. L'autorité qui veut prendre une décision, la présente aux personnes concernées et engage un dialogue avec elles. L'autorité reste libre de sa décision. La concertation peut être engagée très en amont de la décision, dès les études préalables. Il est d'ailleurs souhaitable qu'elle soit entreprise le plus tôt possible.”

la concertation en aménagement "éléments méthodologiques." CERTU

Objectifs de la concertation à Ors

- recadrer le projet communal suite aux nouvelles acquisitions de terrains,
- définir les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), composantes à part entière du Plan Local d'Urbanisme (PLU remplaçant le POS).

La méthode de concertation

Préalable

Projection d'un diaporama qui :

- rappelle brièvement les réflexions engagées par la commune avec la collaboration du CAUE, le Conseil Général et le bureau d'études,
- rend compte aux habitants des éléments de connaissance du catésis et de la commune par rapport aux paysages, aux milieux naturels et aux aspects culturels, historiques et patrimoniaux.

Comité de réflexion

Mise en place d'un comité de réflexion en concertation avec la municipalité (invitation des personnes concernées par la décision).

La concertation

Etape 1 / Visite sur le terrain

Les moyens mis à disposition :

- un appareil photo,
- un plan des lieux,
- un bloc note.

Le travail demandé :

- photographier les éléments remarquables (positifs et négatifs),
- relever sur le plan tous les éléments qui méritent une attention,
- noter les impressions qui viennent à l'esprit.

Etape 2 / Restitution des observations par le groupe

- échange des points de vue en réunion,
- synthèse du travail réalisé (CAUE du Nord),
- validation des comptes-rendus par l'ensemble des participants.

La concertation : deux sites et six itinéraires

18 juin 2002 - Futur lotissement, école et terrain de foot

Les éléments remarquables :

- la présence de l'eau,
- les haies et les arbres remarquables.



Photo M; B. Fremy

Les points abordés :

- la sécurité future des enfants,
- les problèmes d'accessibilité,
- l'intégration paysagère des équipements et du lotissement,
- la nuisance visuelle due aux lignes électriques,
- la préservation des vues sur le centre de la parcelle.



Photo M; B. Fremy

Les principes adoptés :

- conserver l'ambiance rurale de la parcelle,
- favoriser les essences locales pour les futures plantations,
- préférer la circulation des cycles et des piétons.
- maintenir les échappées visuelles sur la parcelle.



Photo de M. et Mme Laxenaire



extrait cadastre



Photo M; B. Fremy

28 juin 2002 - Zone de vie militaire

Les éléments remarquables :

- les bâtiments et les maisons des cadres,
- le château d'eau,
- la route départementale 959 reliant

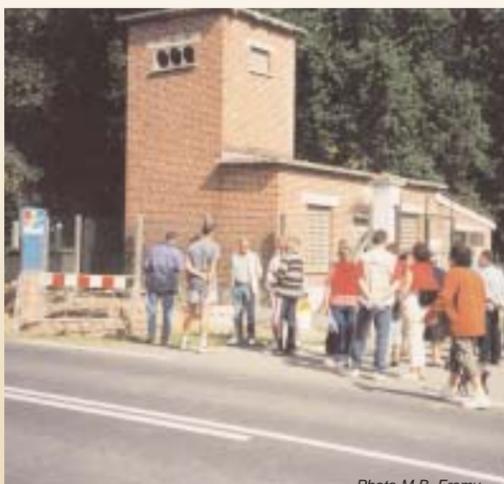


Photo M.B. Fremy

le Pommereuil à Landrecies.

Les points abordés :

- la dépollution du site,
- le problème du vandalisme,
- la vétusté des canalisations d'eau potable,
- les problèmes générés par la route et la sécurité des usagers,
- le coût de l'acquisition,



Photo M.B. Fremy

• quel projet sur le site?

Les principes adoptés :

- Maintenir les qualités paysagères et naturelles du site,
- Favoriser l'accessibilité depuis le village d'Ors,
- Tirer profit des retombées du projet,
- Faire découvrir la commune.



Photo M; B. Fremy

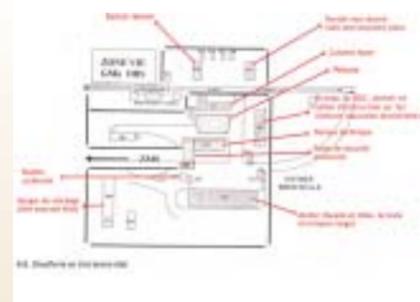


Photo M; B. Fremy



Photo M; B. Fremy

23 août 2002 - Rive droite de la Sambre

Les sites remarquables :

- l'arrière de la mairie,
- le pont et l'écluse,

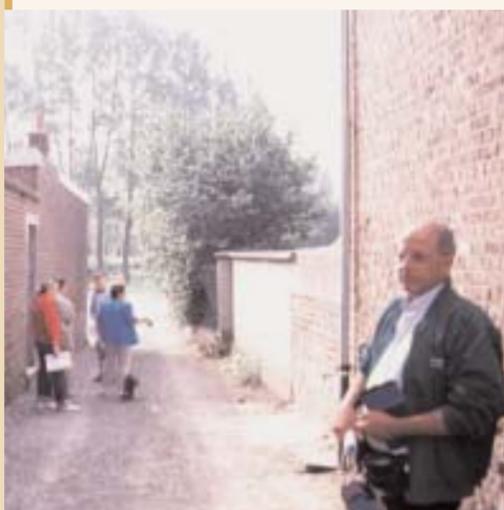


Photo M. B. Baillon

- l'entrée de l'école,
- l'entreprise,
- la rue de Landrecies,
- la rue Verte.

Les points abordés :

- l'absence de signalétique,
- la carence en "boucles de promenades",
- la vétusté des aménagements,



Photo M. B. Baillon

- l'indigence des espaces publics,
- la préservation des échappées visuelles,
- l'intégration paysagère de l'entreprise.

Les principes adoptés :

- valoriser les sites,
- favoriser les déplacements à pied,
- rendre la commune plus attractive,
- faire découvrir la commune,
- tirer profit du projet..



Photo M. B. Baillon



extrait carte IGN 2707 ouest 1/25 000

Parcours N°1



Photo M. B. Baillon

24 septembre 2002 - Rive gauche de la Sambre

Les sites remarquables :

- le croisement de la rue de la gare et de la RD,



- le cimetière,
- le chemin forestier,
- le chemin latéral à la voie ferrée,
- la fontaine,
- la passerelle,
- le chemin de halage.

Les points abordés :

- la sécurité routière induite par le projet,
- l'accessibilité et l'aménagement des abords du cimetière (gare),



- les relations entre projet, forêt, canal et cœur du village,
- l'accessibilité de la parcelle prévue pour le projet,
- le petit patrimoine (fontaine, passerelle).

Les principes adoptés :

- idem sorties précédentes,
- améliorer l'accueil des visiteurs,
- tirer profit du projet..
- faire découvrir la commune,



extrait carte IGN 2707 ouest 1/25 000

Parcours N°2



29 octobre 2002 - Rive droite de la Sambre (suite)

Les sites remarquables :

- le stade et ses abords,
- le calvaire,



- le carrefour de la rue verte et de la route de Landrecies.

Les points abordés :

- le devenir du stade,
- la sécurité et embellissement du carrefour du calvaire,
- les travaux liés à la RD,
- la valorisation des mares,



Les principes adoptés :

- idem sorties précédentes,
- préserver les vues sur la silhouette du village,
- préserver l'harmonie du paysage rural,
- tirer profit du projet,
- faire découvrir la commune.



extrait carte IGN 2707 ouest 1/25 000

Parcours N°3



19 novembre 2002 - Rive gauche de la Sambre (suite)

Les sites remarquables :

- la motte castrale et son chemin d'accès,
- la rue du Lieutenant Hudault.



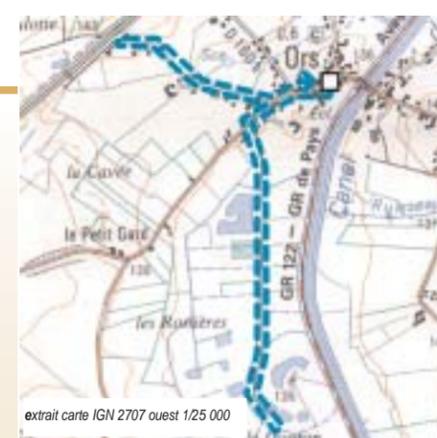
Les points abordés :

- l'extension de l'entreprise,
- les fossés et parcelles constructibles,
- le devenir du stade,
- l'accessibilité à la motte,
- la cohabitation promeneurs-chasseurs,
- le périmètre de protection et les aspects juridiques.



Les principes adoptés :

- idem sorties précédentes,
- traduire les points abordés dans la démarche du PLU (Plan Local d'Urbanisme).



extrait carte IGN 2707 ouest 1/25 000

Parcours N°4



3 décembre 2002 - Rive droite de la Sambre (rue d'Ouies, cimetière anglais)

Les sites remarquables :

- la parcelle du forain,
- le cimetière anglais et ses abords,
- le délaissé de la voie ferrée,
- le parking de la forêt,



- les chapelles.

Les points abordés :

- la desserte en parking, l'accès et l'enclavement du cimetière anglais,
- les nuisances générées par l'occupation du délaissé et de la parcelle du forain,
- la liaison du cimetière anglais au canal,



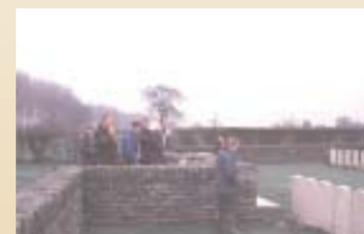
- la valorisation du petit patrimoine (chapelles, oratoires),
- l'amélioration de la route et du parking (section en sous-bois)
- le stade.

Les principes adoptés :

- se prémunir des usages dégradants dans l'occupation du sol.



Parcours N°5



7 Janvier 2003 - Bois l'Evêque (Chapelle, sources, étang du Flaquet)

Les sites remarquables :

- la chapelle de l'ermitage,
- les sources,
- l'étang du Flaquet et le polissoir.



Les points abordés

- la desserte des sites,

- le vandalisme,
- la carence en signalétique et en entretien des installations de loisirs,

Les principes adoptés :

- se prémunir des usages dégradants dans l'occupation du sol.



Parcours N°6



Liste des participants :

- M. Bruno Baillon, secrétaire A.D.I.O. et agent SNCF,
- M. Jean-Claude Bavay, retraité & Le Cateau expansion,
- M. Alain Carpentier, Maire adjoint,
- M. Clément Colle, Conseiller municipal,
- Mme Monique Coppé, habitante,
- Mme Edith Cras, habitante,
- M. Jean-Marc Cras, habitant,
- M. Pascal Delattre, habitant,
- M. Jules Delva, Président société d'émulation historique,
- M. Gérard Delva, Conseiller municipal,
- Mme Magali Dispan de Floran, Responsable maison du Département,
- M. Daniel Dufour, retraité,
- M. Jean Dufour, Chef d'entreprise,
- M. Jacky Duminy, Maire de la commune d'Ors,
- Mme Laurence Dumont,
- M. Gabriel Evrard, Conseiller municipal,
- M. Michel Evrard, retraité,
- M. Bernard Fremy, Conseiller municipal,
- Mme Suzette Fremy, association "les mains d'ors",
- Mme Marie-Jeanne Ide, habitante,
- M. Alain Laxenaire, retraité,
- Mme Christine Laxenaire, commerçante,
- M. Patrick Legrand, agriculteur,
- M. André Massaro, retraité,
- M. Noël Masson, retraité,
- Mme Françoise Masson, association "les mains d'ors",
- Mme Jacqueline Nette, Maire adjoint,
- M. Pax, Chef de bureau ingénierie,
- Mme Mireille Simon,
- M. Terrier, Capitaine et Commandant du camp militaire,
- M. Philippe Waignier,
- M. Michel Wiseur, employé SNCF & Pdt ADIO.

Les Grands Principes retenus

Ce panneau présente la synthèse des 6 itinéraires et des 2 sites qui ont fait l'objet de la concertation. Il rend compte des débats qui ont eu lieu aussi bien sur le terrain que pendant les réunions qui suivaient. Cette synthèse prend en compte les intérêts des uns et des autres. Au terme de cette expérience de concertation, 5 grands principes ont été retenus. Principes devant être intégrés dans les futurs documents d'urbanisme (PLU) et dans tous les projets d'aménagement du cadre de vie.

Principe 1 : révéler les sites

- aménager les sites remarquables (polissoir, cimetières militaires, motte féodale, ...),
- valoriser le petit patrimoine (fontaines, chapelles, oratoires, puits,...),
- ...

Principe 2 : faire découvrir le territoire communal

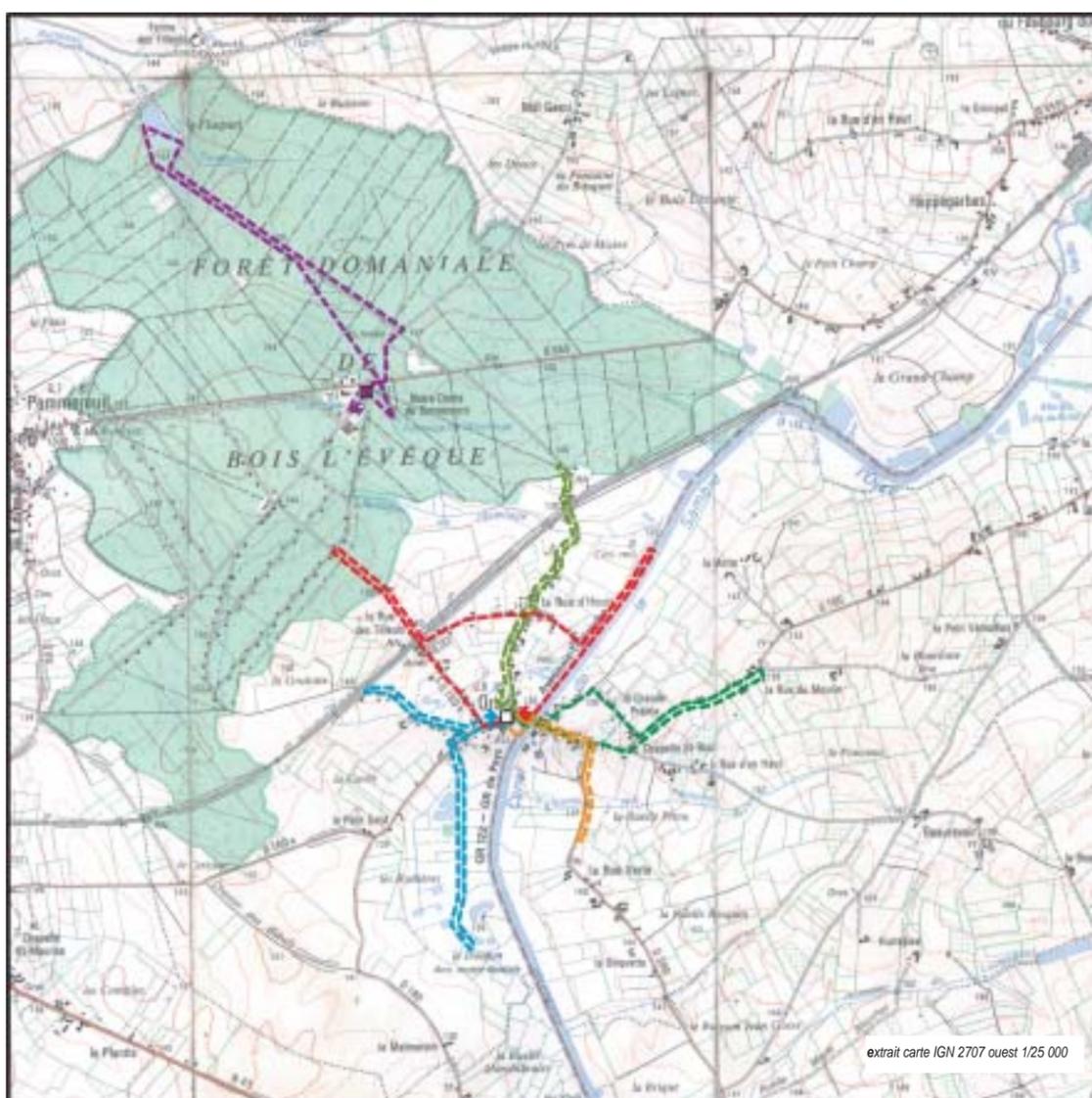
- mettre en place une signalétique,
- créer et baliser des boucles de promenade à thèmes,
- favoriser les liaisons piétonnes intra-muros,
- ...

Principe 3 : valoriser les espaces publics du village

- améliorer la qualité de la place centrale,
- requalifier l'arrière de la mairie,
- embellir les entrées du village,
- améliorer les abords du stade,
- ...

Principe 4: généraliser la communication et la sensibilisation des habitants et des usagers

- créer un site internet pour la commune,
- ouvrir un "Espace Public Numérique",
- ...



Principe 5 : poursuivre la concertation